

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance un appel à projets en faveur des personnes atteintes de maladies neurodégénératives

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance aujourd'hui un nouvel appel à projets pour identifier et encourager des solutions innovantes permettant d'améliorer la santé et l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons actuellement, et qui touche en particulier les personnes vivant en Ehpad, cette question est donc celle du maintien à domicile comme celle de la lutte contre l'isolement sont plus que jamais au cœur des préoccupations de la Fondation.

Entreprises et start-up du secteur numérique, mais aussi établissements de santé, sociétés savantes, laboratoires de recherche et associations (living lab...) sont invitées à se porter candidats jusqu'au 30 juin. La Fondation offrira au lauréat un soutien financier durant la période couverte par la convention de recherche (24 mois maximum) et une participation à la valorisation des résultats obtenus.

Les technologies de l'information et de la communication, un axe majeur de soutien à la personne tant aidée qu'aidante

La lutte contre les maladies neurodégénératives est devenue un enjeu de santé publique majeur. Actuellement, en France, plus de 850 000 personnes sont touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, plus de 150 000 sont touchées par la maladie de Parkinson et plus de 85 000 par la sclérose en plaques².

En dépit d'une indéniable progression des connaissances sur ces pathologies, on constate une stagnation des approches thérapeutiques pharmacologiques. Des traitements existent mais ils restent principalement symptomatiques et souvent sans effet sur l'évolution de la maladie.

Les prises en charges actuelles reposent sur les traitements non-médicamenteux. Elles permettent d'améliorer la qualité de vie des patients, de contribuer au maintien de l'autonomie et dans une certaine mesure de freiner la progression de la maladie.

Parmi ces prises en charge, **l'approche par les technologies de l'information et de la communication (TIC) constitue un axe majeur de soutien à la personne tant aidée qu'aidante**. De nombreux dispositifs sont aujourd'hui en cours de développement ou accessibles au marché et susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'une prise en charge de maladie neurodégénérative.

Par ce 6^e appel à candidatures, la Fondation de La Mutuelle Générale souhaite **aider les développeurs de solutions à mener des évaluations scientifiques et indépendantes**, notamment pour répondre aux évolutions réglementaires sur les dispositifs médicaux.

¹ Sous égide de la Fondation de l'Avenir

² Source : francealzheimer.org, franceparkinson.fr et arsep.org

Objectif de l'appel à candidatures

L'objectif de cet appel à candidatures est de contribuer à **l'évaluation des dispositifs numériques développés ou utilisés dans le cadre des maladies neurodégénératives.**

L'évaluation doit porter sur :

- L'intérêt d'usage : pour le patient, les aidants et les professionnels de santé
- L'intérêt en matière organisation et Pratiques professionnelles

L'évaluation devra être réalisée par un organisme indépendant du fournisseur tel que des living labs, des établissements de soins comme des centres de santé ou structures d'hébergement tels que des Ehpad.

Un soutien financier pour le projet lauréat

Les candidats ont **jusqu'au 30 juin pour remettre leur dossier complété.** Les projets soumis devront être en phase de recherche et développement avancée et présenter un potentiel de succès important auprès des utilisateurs. Incrémentale ou de rupture, l'innovation devra nécessairement s'inscrire dans une perspective applicative.

La sélection des dossiers sera réalisée par le comité de gestion de la Fondation de La Mutuelle Générale sur la base d'avis rendus par son comité scientifique. Une attention particulière sera portée à l'utilité du projet, au caractère innovant du produit ou du dispositif, à sa crédibilité, à son bénéfice, aussi bien qu'à son éthique. Le lauréat, dont le nom sera dévoilé mi-septembre, bénéficiera d'un **soutien financier durant la période couverte par la convention de recherche** (24 mois maximum) et d'une participation à la valorisation des résultats.

Le dossier de candidature ainsi que l'ensemble des informations utiles sont téléchargeables sur le site de la Fondation de La Mutuelle Générale :

<https://www.lamutuellegenerale.fr/fondation>

Le projet lauréat 2019

En 2019, 13 projets ont été reçus et expertisés par le comité scientifique. Le lauréat sélectionné a bénéficié d'un soutien de 30 000 euros.

Verbatim, un jeu éducatif au service des aidants

Destiné aux proches aidants des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, Verbatim leur permet d'apprendre les bonnes pratiques et les bons comportements à adopter face aux malades. Cette aide digitale (ergonomie, accessibilité, interactivité) propose de se mettre virtuellement en situation (arborescence d'expériences vécues, domaines clés de l'aide et quiz) et d'accéder à des informations. Ce dispositif est utile pour éviter de générer de petites maltraitances involontaires.

À propos de la Fondation de La Mutuelle Générale



En 2014, honorant l'esprit novateur de ses fondateurs et ses valeurs mutualistes, La Mutuelle Générale a décidé d'aller au-delà de l'accompagnement de ses adhérents et de la réponse à leurs besoins en créant une fondation d'intérêt général et à but non lucratif. Placée sous égide de la Fondation de l'Avenir, elle a pour mission d'encourager et de soutenir les avancées technologiques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants.

www.lamutuellegenerale.fr/fondation

À propos de La Mutuelle Générale

Troisième mutuelle de France et experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,5 million de personnes. Elle propose ses offres aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers.

Régie par le code de la mutualité et partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide, de solidarité et d'égalité.

Pour poursuivre son action en faveur de l'accès aux soins pour le plus grand nombre, La Mutuelle Générale a pour ambition de participer à la construction d'un acteur majeur de l'assurance en France.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur



CONTACT PRESSE

Justine Joly

01 40 78 98 60 – 06 83 84 62 73

jjoly@lamutuellegenerale.fr